



LE SOMMET

SEPTEMBRE 2019



SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



P. 4
Comédie sur mesure



P. 13
Programmation des loisirs

CONSEIL MUNICIPAL



PARISE CORMIER, mairesse
418 456-5221
sflnmaire@icloud.com



SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



MÉLANIE ROYER-COUTURE
Conseillère district #1
581 984-4313
sflndis1@icloud.com



DENIS ROY
Conseiller district #2
418 805-8327
sflndis2@icloud.com



SUZANNE DEMERS
Conseillère district #3
418 826-0525
sflndis3@icloud.com



LOUISE THOUIN
Conseillère district #4
581 982-7557
sflndis4@icloud.com



MAGELLA TREMBLAY
Conseiller district #5
418 569-7599
sflndis5@icloud.com



RÉJEAN MORENCY
Conseiller district #6
418 826-3260
sflndis5@icloud.com

HÔTEL DE VILLE (33, rue de l'Église)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489

info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Vicky Viens (secrétariat)

info@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Larouche (taxation)

taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

Frédéric St-Hilaire (directeur des travaux publics)

voirie@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Pouliot (directeur des loisirs)

loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Leith (secrétaire-trésorier)

tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

François Drouin (directeur général)

directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

SERVICE D'URBANISME (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2254

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Larochelle (secrétariat)

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Simon Demers (inspecteur en bâtiment)

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Simon Théberge (directeur de l'urbanisme)

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SOMMAIRE

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| 3 Bon à savoir | 11 Loisirs |
| 4 Rubrique de la Mairesse | 21 Vie paroissiale |
| 5 Vie municipale en bref | 22 Bibliothèque |
| 9 Échos de la MRC | |

CONSEIL MUNICIPAL

Horaire des séances ordinaires :

7 oct., 20 h – 4 nov., 20 h – 2 déc., 20 h

Budget : 16 déc., 19 h

SERVICE D'URBANISME

Venez nous rencontrer au

150, rue du Moulin, aux heures suivantes :

Lundi et mercredi :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Horaire des séances régulières :

24 septembre, 19 h

(dépôt des documents avant le 17 septembre)

22 octobre, 19 h

(dépôt des documents avant le 15 octobre)

19 novembre, 19 h

(dépôt des documents avant le 12 novembre)

BIBLIOTHÈQUE



Heures d'ouverture :

Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
et de 18 h 30 à 20 h

Judi : de 18 h 30 à 20 h

Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

LE SOMMET

**Conception, mise en page
et impression (1850 exemplaires) :**
Imprimerie Blouin Inc.

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Mention de sources : Freepik, Rawpixel,
Pixabay et gracieuseté

NOTE : Les auteurs sont les seuls
responsables du contenu des articles.

TRAVAUX PUBLICS

Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau,
pour toute urgence relative aux travaux
publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un
refoulement d'égout ou un arbre tombé,
vous pouvez composer le 418 826-3350.

ÉCOCENTRE (4054, avenue Royale)



Du 3 mai au 30 novembre 2019 :

Vendredi : de 9 h à 17 h

Samedi : de 9 h à 17 h

ESPACE TROC'DON!

Heures d'ouverture :

Dimanche : de 13 h à 15 h

Mardi : de 17 h à 19 h

Judi : de 17 h à 19 h

MAISON DES JEUNES LA ZONE

Mercredi : de 18 h à 21 h

Vendredi : de 18 h à 22 h

COLLECTE DES ORDURES

*Toutes les semaines jusqu'au 23 octobre 2019.
Toutes les deux semaines par la suite selon
l'horaire ci-dessous :

Secteur ouest : les lundis

(4 et 18 novembre, 2, 16, 23 et 30 décembre)

Secteur est : les mercredis

(13 et 27 novembre, 11 et 26 décembre)

COLLECTE SÉLECTIVE

Un lundi sur deux :

9 septembre – 23 septembre

7 octobre – 21 octobre

4 novembre – 18 novembre

2 décembre – 16 décembre

26 décembre – 30 décembre

NUMÉROS UTILES



Aréna Côte-de-Beaupré :
418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune :
1 877 346-6763

Bureau de poste :
418 827-4116

**Caisse Desjardins
de La Côte-de-Beaupré :**
418 827-3768

Cercle de Fermières :
418 928-2430

CLD de la Côte-de-Beaupré :
418 827-5256

CLSC (Beaupré) :
418 827-5241

Club de l'Âge d'Or :
418 826-2253

École Caps-des-Neiges I :
418 821-8055

École de peinture Marie Tardif :
418 826-0548

École de karaté Luc Paquette :
418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :
418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone :
418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :
418 824-3444

Office municipal d'habitation :
418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :
418 827-4561

**Ressources familiales
Côte-de-Beaupré :** 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré :
info@ecolemusiquebeaupre.com

COMÉDIE SUR MESURE

Notre municipalité sera mise en valeur cet automne dans le cadre d'une émission de télé d'humour. L'équipe de *Comédie sur mesure*, en compagnie de l'humoriste Kim Lévesque-Lizotte, a passé deux journées à tourner des scènes dans notre municipalité ou avec des gens de chez nous. Je me suis prêtée au jeu et j'ai fait du karting avec l'humoriste. Bon, j'ai perdu de quelques secondes à la ligne d'arrivée, mais j'ai fait le meilleur temps sur le tour du circuit. Les Canardises, Aerostyle (parapente), le canyoning et le Shack à patates ont été à l'honneur dans le cadre de ce tournage. À la fin de ces deux jours, l'humoriste a offert un spectacle gratuit en revenant avec des blagues sur son expérience et ses rencontres. Ce sera télédiffusé cet automne. Nous vous tiendrons informés.



TERRAIN DE TENNIS ET GRANGE PRÈS DU PRESBYTÈRE

Le projet du parc du Faubourg Olympique fut un long processus marqué par des hauts et des bas, mais enfin les travaux sont en cours. Les citoyens du secteur et l'ensemble de la population pourront bientôt profiter de ces infrastructures. Actuellement, des buts de soccer sont installés. Il n'est pas certain que les adeptes de tennis pourront frapper une balle cette année, mais une inauguration officielle sera faite le printemps prochain.

La grange près du presbytère fait partie de notre patrimoine et c'est notre devoir de la préserver. Dans le cadre de la revitalisation du village, nous avons reçu des sommes de la MRC (fonds de développement régional) pour la phase 1 de la rénovation. Cet automne, le bâtiment sera soulevé afin de refaire la dalle de béton. Présentement, la grange sert d'entrepôt pour les équipements, mais nous réfléchissons à étendre son utilisation.

DÉCHETS

La Municipalité est responsable de ses déchets et c'est nous qui donnons le contrat et le gérons. Le recyclage (bac bleu) est de la compétence et de la responsabilité de la MRC. Depuis plus d'un an, nous avons des problèmes avec l'entrepreneur, le même pour les deux bacs. La MRC et la Municipalité ont appliqué des pénalités et des discussions se poursuivent avec Sani-Terre pour corriger la situation qui affecte également d'autres municipalités.

PRISE EN CHARGE DES VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES

L'inventaire des installations de fosses septiques est terminé. Le règlement pour la prise en charge de la vidange par la Municipalité à partir de 2020 sera mis en place cet automne. Comme mentionné lors de la soirée d'information, nous sommes une des deux municipalités de la Côte-de-Beaupré à ne pas avoir emboîté le pas, alors

que plus de 80 % des municipalités de la Capitale-Nationale sont déjà sous la responsabilité municipale. Dans le courant de l'année, nous vous tiendrons informés des différentes étapes du processus et soyez assurés de la collaboration de nos employés pour répondre à vos questions et vous accompagner. La communication est essentielle pour la mise en place de la prise en charge des vidanges de fosses septiques. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions concernant votre situation.

DÉMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE EN DEUX ÉTAPES

Dans un premier temps, l'équipe de l'urbanisme est déménagée à l'ancienne Caisse populaire, du côté droit lorsque vous êtes en face de l'édifice. Simon Théberge, Simon Demers ainsi que Manon Larochelle sont sur place et prêts à vous accueillir dans ce nouvel environnement conçu pour nos besoins. La deuxième étape se fera au printemps prochain, lorsque le local loué sera libéré et réaménagé pour nous. Ce nouvel hôtel de ville permet à notre administration de travailler dans un endroit plus spacieux, bien aéré, assurant la confidentialité des dossiers, avec des salles de rencontre fonctionnelles et un bureau pour le maire. Bref, ce nouvel hôtel de ville acquis à bon prix du Mouvement Desjardins va répondre aux besoins de la Municipalité durant plusieurs décennies.

LES HARVEY HONORÉS

Le 29 septembre 2019, dans le cadre de la fin de semaine des Journées de la culture, la municipalité honorera deux de nos concitoyens, soit Alex et son père, avec le dévoilement d'une œuvre commémorant leur carrière. La cérémonie se fera sur le terrain du nouvel hôtel de ville (ancienne Caisse populaire). Plus de détails suivront. Vous y voir en grand nombre sera une démonstration de notre admiration pour ces deux hommes d'exception.

AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2021 LA MUNICIPALITÉ AVAIT CIBLÉ 22 PROJETS REPRÉSENTANT 2 182 600 \$ D'INVESTISSEMENTS QU'ELLE PRÉVOYAIT RÉALISER EN 2019.

PARCS ET BÂTIMENTS

À ces projets s'en rajoutent trois autres qui ont été annoncés en 2018 et qui n'étaient toujours pas complétés en début d'année, soit la construction des bâtiments de service au parc du Faubourg Olympique et du lac du Faubourg, et la rénovation du presbytère. Avec beaucoup de retard, les bâtiments ont été livrés. Dans le cas des deux nouveaux bâtiments, il reste l'aménagement des terrains à réaliser. Pour le parc du Faubourg Olympique, un contrat a été octroyé aux entreprises Antonio Barrette pour construire le terrain de tennis, aménager un trottoir et faire le terrassement aux abords du bâtiment. S'il n'y a pas de délai, le tout devrait être complété en octobre. Au lac du Faubourg, le travail est amorcé et devrait se finaliser en 2020.

VOIRIE

En 2019, la réfection de trois rues était au programme :

- Rue du Faubourg (entre les rues de la Traverse et de la Cavée)
- Rang Sainte-Marie (400 mètres à partir du rang Saint-Antoine)
- Avenue Royale (du 5521 au 5728, avenue Royale)

Les travaux de la rue du Faubourg sont réalisés et ceux du rang Sainte-Marie sont en cours. Les travaux prévus sur l'avenue Royale sont reportés. La Municipalité n'a pas eu la subvention demandée dans le cadre du programme de Redressement des infrastructures routières locales (RIRL). Le Ministère a reçu des demandes excédant les budgets disponibles.

La Municipalité n'a pas à formuler de nouvelle demande. Celle qu'elle a déposée est valide pour le prochain exercice financier.

HÔTEL DE VILLE

Le déménagement de l'administration municipale dans l'ancienne Caisse populaire située sur la rue du Moulin était planifié pour le mois de septembre. Cependant, le conseil municipal a accepté de prolonger le bail du locataire qui occupe une partie de l'édifice pour lui permettre de se relocaliser sur le territoire de la municipalité. Ce dernier prévoit déménager dans un nouveau bâtiment situé au village dont la construction devrait débuter sous peu. D'ici à ce que la Municipalité ait accès à la totalité de l'ancienne Caisse populaire, elle occupe les locaux qui étaient disponibles. En effet, le service d'urbanisme est maintenant déménagé au 150, rue du Moulin. Ainsi, pour toute demande de permis, vous devez vous présenter à cette adresse. Le numéro est le 418 826-2254.

TROTTOIR BOULEVARD LES NEIGES



En 2010, la Municipalité a canalisé les fossés longeant le côté nord du boulevard les Neiges. Elle en avait profité pour aménager un sentier en poussière de pierre. Avec le temps, la végétation a envahi le sentier qui n'est plus qu'une « trail ». Dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), la Municipalité devrait recevoir une aide financière pour y aménager un trottoir et installer du mobilier urbain (poubelle, banc de parc et table). Normalement, la lettre de confirmation de l'aide devrait entrer sous peu et les travaux devraient être entrepris dès cet automne. Le montant attendu devrait représenter 50 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 90 000 \$.

PROJET PARTICIPATIF CITOYEN

Le Projet participatif citoyen mis sur pied en 2019 a suscité beaucoup d'intérêt auprès de la population. Deux projets ont été déposés dans le cadre du volet « jeunesse », et sept dans le cadre du volet « adulte ».

Le comité de sélection formé pour l'analyse des projets qui seraient soumis à la consultation publique s'est réuni en avril. Un seul des deux projets a été retenu pour le volet « jeunesse ». Il s'agissait de l'aménagement d'un labyrinthe. Ce projet était très intéressant. Malheureusement, les vérifications qui ont été faites pour déterminer la faisabilité de ce projet ont démontré que l'enveloppe budgétaire de 15 000 \$ allouée était très insuffisante. Le projet a donc été écarté.

Parmi les projets du volet « adulte », le comité de sélection en a retenu deux qui ont été soumis à la consultation populaire. Les résultats ont été les suivants :

- **Projet 1 :**
Équipements d'entraînement dans les divers parcs (84 votes)
- **Projet 2 :**
Parc à chiens dans le parc de la rue de la Cavée (27 votes)

Lors de la séance du 6 mai dernier, le conseil municipal a entériné le choix de la population. Le projet d'équipements d'entraînement dans les divers parcs était accompagné d'un montage financier. Cependant, ce dernier ne comprenait que les coûts d'acquisition pour réaliser le plan soumis. Le montant de l'investissement dépasse largement les 45 000 \$ prévus pour le volet « adulte ». De plus, après vérifications auprès de fournisseurs, il s'est avéré que nous arrivions trop tard pour commander les équipements pour que les citoyens puissent en bénéficier cette année.

Étant donné que ce projet s'inscrit parfaitement dans le Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), une demande a été adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour aller chercher la somme manquante pour réaliser le projet tel que soumis. Si la Municipalité n'obtient pas l'aide financière demandée, elle réduira la taille du projet pour s'en tenir au budget prévu de 45 000 \$. Dans un cas comme dans l'autre, le projet sera réalisé en 2020.

En 2019, la Municipalité en était à sa première expérience avec le Projet participatif citoyen. L'expérience a démontré que l'échéancier qui avait été fixé pour le dépôt de projets, leur analyse, la consultation populaire et la sélection finale n'était pas réaliste pour pouvoir mener à terme les projets dans l'année en cours.

L'expérience des projets participatifs citoyens sera répétée. Cependant, le programme sera revu pour que le choix des projets soit effectué dès le début de l'année. Ainsi, la Municipalité sera prête à réaliser les travaux retenus lorsque les chantiers débiteront.

FEUX EXTÉRIEURS

Considérant le temps chaud et sec de cet été, une attention particulière doit être portée lorsqu'un feu extérieur est allumé.

Voici un résumé des normes applicables au feu à ciel ouvert (soit un feu à l'extérieur d'un bâtiment qui n'est pas dans une installation ou un appareil prévu à cette fin) et au feu en plein air (soit un feu à l'extérieur d'un bâtiment qui est contenu dans une installation ou un appareil prévu à cette fin).

FEU À CIEL OUVERT

- Entre le 15 avril et le 31 octobre, il est interdit de faire ou de maintenir un feu à ciel ouvert à moins d'être détenteur d'un permis valide préalablement émis par le directeur de sécurité incendie, monsieur Marc Racine. La demande doit être adressée 72 heures avant la date prévue du brûlage. Pour contacter M. Marc Racine : 418 520-1808.
- Il est interdit de brûler toute matière qui, en raison de ses propriétés, présente un danger pour la santé ou l'environnement et qui est explosive, gazeuse, inflammable, toxique, radioactive, corrosive, carburante, ainsi que toute matière assimilée à une matière dangereuse. Il est interdit de brûler toute substance prohibée composée de plastique, de bois traité, de matériaux de

construction, de peinture, de teinture, de vernis, de caoutchouc, de pneus et de déchets domestiques.

- Le directeur de sécurité incendie peut restreindre ou refuser le permis si les conditions atmosphériques ne le permettent pas, si les conditions indiquées aux permis ne sont pas respectées, si le danger a augmenté ou si les feux sont défendus par les autorités gouvernementales provinciales ou fédérales.

FEU EN PLEIN AIR

- Seuls sont permis les feux dans les foyers avec pare-étincelles ou toute installation prévue à cette fin avec pare-étincelles.
- L'installation doit être située à au moins 2 m de toute ligne de propriété, 3 m de



tout bâtiment, 5 m de tout véhicule récréatif ou d'un réservoir de combustible.

- Une personne adulte doit être constamment présente pendant toute la durée du feu jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint.
- Il est interdit de faire brûler des déchets de toute nature, tels que les déchets de démolition, le bois traité ou les ordures ménagères.
- Il est interdit de faire un feu à l'extérieur les jours où la vitesse du vent excède 20 km/h.
- Il est interdit de faire un feu à l'extérieur lorsque l'indice d'inflammabilité est trop élevé à tout moment décrété par la SOPFEU.

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS



Il y a dix ans, la Municipalité a entrepris une démarche participative citoyenne afin de se doter d'une première Politique de la famille. En 2014, une consultation auprès des citoyens et des acteurs du milieu nous a permis de définir une seconde version de la Politique de la famille en ajoutant une portion sur les aînés. En effet, depuis 2015, nous sommes MADA (Municipalité amie des aînés), ce qui nous a permis d'aller chercher des subventions afin d'améliorer nos infrastructures communautaires et municipales.

Nous nous sommes dotés d'un plan d'action pour 2015-2020 comprenant 76 mesures réparties dans les axes d'intervention suivants :

- Sécurité et transport
- Loisirs, sports et culture
- Vie communautaire
- Habitation et milieu de vie
- Vitalité économique
- Information et communication

Le plan d'action sur cinq ans est issu des suggestions émises par les citoyens lors des consultations publiques que nous avons faites en 2014. L'ensemble des mesures ayant été complétées, nous devons faire un bilan et nous projeter à nouveau pour les

cinq prochaines années afin d'en dégager des axes prioritaires et un nouveau plan d'action pour 2020-2025.

Cette démarche de consultation est TRÈS importante pour le développement de notre communauté. Le résultat (une troisième version de notre Politique de la famille et des aînés et son plan d'action) servira de guide au conseil municipal et à l'administration pour les cinq années à venir.

En tant que responsables des questions famille et aînés (RQFA), nous voulons nous adjoindre d'un comité de pilotage représentatif qui nous aidera dans la démarche de plusieurs mois.

Le but de ce comité est, entre autres, de favoriser l'action concertée des divers intervenants du milieu afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de notre communauté.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU COMITÉ SONT LES SUIVANTS :

- Établir et connaître le profil actuel de notre communauté;
- Effectuer un inventaire des services liés à la qualité de vie des citoyens;
- Analyser les services liés à la qualité de vie des citoyens, et ce, afin de les améliorer;
- Prioriser les moyens qui permettront d'attirer et de retenir les familles et les aînés au sein de notre communauté;
- Cibler des moyens de promotion et d'information afin de promouvoir les avantages de demeurer à Saint-Ferréol-les-Neiges;
- Établir des relations de partenariat avec les différents fournisseurs de services et d'activités du milieu;
- Développer le sentiment d'appartenance des citoyens et citoyennes envers leur municipalité.

RÔLES DU COMITÉ

- Élaborer, avec les partenaires du milieu, une politique municipale de la famille et des aînés, y compris un plan d'action;
- Présenter les résultats des démarches du comité aux élus pour commentaires et acceptation par résolution du conseil municipal.

Nous entamerons notre démarche de consultation dès l'automne et NOUS AVONS BESOIN DE CITOYENS ET DE CITOYENNES qui veulent s'impliquer avec nous. Nous attendons votre candidature avec impatience.

Louise Thouin et Mélanie Royer-Couture, RQFA

DE L'AIDE DES JEUNES

Au cours du mois de juin, des jeunes âgés de 18 à 30 ans ont travaillé à améliorer les espaces verts dans le cadre de leur intégration sociale et professionnelle. Ce projet, en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi Montmorency et celui de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, permet aux municipalités intéressées de profiter de cette main-d'œuvre.

L'équipe de ce Chantier urbain a travaillé, entre autres, à la réalisation et à la bonification des travaux du Comité d'embellissement paysager dans une planification concertée. Les jeunes ont donc :

- récupéré des végétaux abandonnés pour les relocaliser dans une plate-bande à l'arrière du presbytère;
- fait un ménage au parc du Faubourg et ajouté quelques végétaux;
- taillé les végétaux au coin de la rue du Flanc et de l'avenue Royale;
- ajouté des végétaux au parc des Moustiques.

Ils ont aussi donné un coup de main en matière d'entretien d'équipement et d'entretien du sentier Mestachibo.

Merci à cette équipe qui a travaillé vaillamment avec les contraintes des personnes travaillant en horticulture : chaleur, moustiques et pluie.

Suzanne Demers, conseillère, district #3

Responsable du Comité d'embellissement paysager

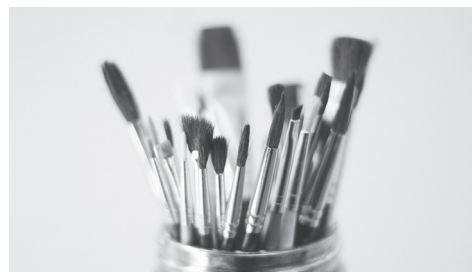


MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël de Saint-Ferréol-les-Neiges sera de retour cette année, le dimanche 24 novembre 2019. Vous êtes un artisan ou un producteur et vous désirez venir y présenter et y vendre vos produits? Veuillez communiquer avec Manon Larouche à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca ou au 418 826-2253, poste 111.

CONCOURS D'ŒUVRES D'ART

Dans l'édition de juin du journal *Le Sommet*, les artistes qui résident en permanence à Saint-Ferréol-les-Neiges étaient invités à soumettre leur nom pour participer au concours du programme d'achat d'œuvres d'art. Huit artistes ont soumis leur candidature. Le tirage au sort a eu lieu lors de la séance ordinaire du conseil du 5 août dernier, et c'est madame Colette Touchette qui a remporté le concours.





AVRIL

L'interconnexion des services de transport adapté du territoire de la MRC avec celui de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a été mise en place en 2011. Au cours des deux premières années, le ministère des Transports (MTQ) soutenait financièrement le projet à 87,5 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 350 000 \$. Pour sa part, la CMQ assumait 12,5 % du coût du service jusqu'à concurrence de 50 000 \$. En 2014 et 2015, le MTQ a revu sa participation financière à la baisse en la réduisant à 75 % des dépenses admissibles tout en maintenant sa contribution maximale à 350 000 \$. Par contre, la CMQ a accepté de majorer son aide financière à 25 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 116 700 \$.

De 2016 à 2018, le pourcentage d'aide au programme d'interconnexion du transport adapté des deux organismes est demeuré à 75 % et 25 % des coûts admissibles. Toutefois, la contribution maximale a été révisée à la baisse, soit 250 000 \$ pour le MTQ et 83 400 \$ pour la CMQ.

Pour 2019, le conseil de la MRC a demandé au ministre des Transports et à la CMQ de maintenir leur niveau de participation suivant les mêmes pourcentages des dépenses admissibles des dernières années pour les trois prochaines années. Toutefois, il a été demandé au ministre des Transports de majorer sa contribution maximale à 350 000 \$, telle qu'elle était de 2011 à 2015. Sans un engagement du MTQ à maintenir sa contribution, la MRC l'informe qu'elle devra reconsidérer de manière importante le niveau de service offert.

Des montants de 8 245 \$ et de 46 192 \$ consentis en 2017 et en 2018 pour le sentier Mestachibo à partir du Fonds de développement régional ont été reportés à 2019.

MAI

Un mandat a été octroyé à l'organisme de bassins versants (OBV) Charlevoix-Montmorency pour réaliser une caractérisation des milieux humides identifiés « priorité 1 » sur le territoire de chacune des municipalités. Les territoires visés par la priorité 1 sont ceux localisés dans les périmètres d'urbanisation et certains secteurs adjacents. Le plan réalisé des milieux humides aidera les inspecteurs dans l'application des dispositions réglementaires visant la protection de ces milieux.

La MRC a accordé un contrat à la firme CIMA+ pour la réalisation d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM). Ce plan vise à déterminer sur le réseau routier municipal les endroits (intersections, côtes, courbes) dangereux où des mesures devraient être mises en place pour améliorer la sécurité. L'étude ne porte que sur les routes qui sont sous la responsabilité des municipalités.

Ainsi, à Saint-Ferréol-les-Neiges, la route 360, entre le Mont-Sainte-Anne et la rue de l'Église, de même que la partie du rang Saint-Antoine entre le chemin de l'Abitibi et l'avenue Royale (près du pont menant à Saint-Tite-des-Caps) ne font pas partie du mandat.

Une subvention de 16 955 \$ provenant du Fonds de développement des territoires (volet 2) a été consentie à la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour son projet de tennis dans le parc du Faubourg Olympique.

JUIN

La MRC a renouvelé le mandat du directeur des loisirs de Saint-Ferréol-les-Neiges, monsieur Martin Pouliot, pour la représenter au sein du conseil d'administration de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) pour un mandat de deux ans.

Dans les *Échos de la MRC*, nous rapportons les décisions qui touchent plus particulièrement le territoire ou les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges. Il est possible de consulter l'intégrale des discussions du conseil de la MRC sur son site Web, au www.mrccotedebeaupre.com, sous l'onglet procès-verbaux.



Écologique, local et de bon goût!

TOUS LES DIMANCHES DE 11H À 14H

DU 14 JUILLET AU 6 OCTOBRE

dans le stationnement de l'Église



Le Duo Fréquences Modulées de Saint-Ferréol se joindra encore une fois cette année à chaque dimanche de beau temps au marché de Saint-Ferréol. Ils vous accompagneront de leur musique d'ambiance, afin de créer une atmosphère conviviale.



Suivez nous sur Facebook



LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ VOUS INFORME SUR : LA DÉTECTION DE L'AGRILE DU FRÊNE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Agrile du Frêne est un coléoptère originaire d'Asie. Il est d'un vert métallique et mesure entre 7,5 et 15 mm.

Attiré par les frênes, l'agrile pond ses œufs sur l'écorce. Les larves se nourrissant du bois, créent des galeries sous l'écorce qui bloquent la circulation de la sève.

Le frêne meurt après quelques années.



L'agrile du frêne a été détecté au Québec en 2008, dans la grande région de Montréal. Dès 2011, une infestation a été déclarée à Montréal et à Gatineau. L'insecte a été détecté dans la Ville de Québec à l'été 2017 et maintenant, 17 quartiers sont infestés. Depuis son arrivée, il a détruit des millions de frênes et continue de se propager dans de nouvelles régions, causant des dommages économiques et écologiques considérables.

QUELS SONT LES SIGNES D'INFESTATION ?

Les galeries
larvaires sous
l'écorce →



L'enlèvement
de l'écorce par
les écureuils ←

Les trous de
pics bois →



Les trous de
sortie en
forme de «D» ←

QUE FAIT LA MRC POUR DÉTECTER L'AGRILE DU FRÊNE ?

En 2017 et 2018, la MRC a réalisé un inventaire de tous les frênes à l'intérieur des périmètres d'urbanisation de toutes les municipalités. La MRC a récemment fait l'installation de 20 pièges d'agrile du frêne, suivant le protocole de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Ces pièges permettront de détecter la présence de l'insecte sur le territoire. Mieux outillés, les citoyens et les municipalités pourront bien intervenir en cas d'infestation.



Pour toutes informations, vous pouvez joindre Gabrielle Rivard, aménagiste, au 418 824-3420 poste 239 ou consultez le site : www.agrile.cqeee.org

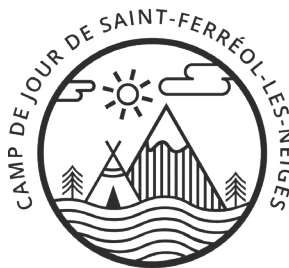


UN ÉTÉ CHAUD, CHAUD, CHAUD!

Grâce à une équipe de direction et à des animateurs et animatrices extraordinaires, à du personnel administratif dévoué et compréhensif, à une équipe de moniteurs et monitrices de vélo dynamiques et responsables, à des conducteurs et conductrices d'autobus ponctuels et polyvalents, à des collaborateurs et collaboratrices imaginatifs et colorés, et à des parents compréhensifs et collaborateurs, les jeunes de nos différents programmes de camps de jour ont passé un été exceptionnel.

Merci à tous et à toutes de votre collaboration!

À L'ÉTÉ PROCHAIN!



LES CAMPS DE JOUR EN QUELQUES CHIFFRES :

- 228** inscrits au programme Les Explorateurs (4-10 ans)
- 66** (dont 42 de Saint-Ferréol-les-Neiges) inscrits au programme Ados-Aventure, camp conjoint avec la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré (11-13 ans)
- 65** inscrits à l'option vélo
- 64** inscrits au camp vélo

CAMP LES EXPLORATEURS

Nous sommes le 9 août au matin. Luna, Aqua et moi-même arrivons au camp de jour. C'est avec le cœur léger que nous commençons notre journée.

Afin de finir l'été en beauté, nous avons écrit ce petit mot. D'abord, nous vous remercions infiniment de nous avoir fait confiance et de nous avoir permis de passer l'été en compagnie de vos enfants. Cet été a sincèrement été notre plus bel été au camp de jour. Nous avons créé des amitiés sincères, eu une équipe du tonnerre et des enfants trippants, c'est le cas de le dire. Nous n'oublierons jamais les éternelles *games* de *got you*, les enfants trop heureux au Carrie Factory, la beauté de la Ferme Genest, la superbe nuit de camping, l'option lecture et l'option vélo, sans oublier le magnifique site de plein air où nous sommes situés qui a rendu notre été plus que formidable. Évidemment que nous allons nous ennuyer des rires, des costumes, des sketches, de l'odeur de crème solaire. Mais toute bonne chose a une fin. Sur ce, nous vous disons merci infiniment et à l'année prochaine.



Zeppline, Aqua et Luna

CAMP ADOS-AVENTURE



L'été 2019, quel incroyable été ce fut! Les semaines se sont enchaînées encore plus rapidement que les « front flips » sur le plongeon. Les jeunes ont embarqué avec nous dans toute une aventure. Les moniteurs ont tenté d'organiser des journées thématiques leur faisant découvrir de nouvelles cultures et les faisant voyager autour du monde sans même quitter le Centre de loisirs Sainte-Anne, une journée leur permettant d'en apprendre davantage sur le métier de policier et de pompier et, finalement, une journée superhéros, où ils devaient surmonter plusieurs épreuves à la manière de différents héros des Avengers. Cependant, en y pensant bien, nos ados n'avaient pas besoin que leurs moniteurs prévoient une journée à cette intention, puisqu'ils se sont transformés naturellement en héros bien plus d'une fois dans l'été. Dans les différentes activités, ils se sont découverts et nous ont fait découvrir des pouvoirs qu'ils ne croyaient pas posséder avant d'embarquer dans l'aventure du camp Ados. Pour certains, ça a été devant la caméra que le déclic s'est fait. Lorsque la Télé d'ici venait passer une partie de la journée avec nous et que les jeunes pouvaient être animateur ou être interrogés par ce dernier, ils se munissaient d'un sourire et d'une énergie qui avaient de quoi crever tous les écrans de la Côte-de-Beaupré. Pour d'autres, ça a été avec un fusil laser entre les mains. Une fois cette arme en leur possession, rien ne pouvait les arrêter; ils étaient plus sournois qu'un renard et ne pouvaient que faire monter les records.



ADOS-AVENTURE

Nos ados ont de quoi soulever des montagnes, mais ils font bien plus que ça, ils les gravissent également, et ce, avec beaucoup de persévérance et leur bonne humeur habituelle. Parlant de bonne humeur, la majorité d'entre eux ont une joie de vivre contagieuse qu'ils ne se sont pas gênés de nous transmettre tout au long de l'été. Autour du feu, nous avons entendu des blagues qui avaient de quoi nous garder pliés en deux pour le reste de la semaine (n'oubliez pas où Gorie a pris les melons pour la collation). La bonne humeur contagieuse s'est également propagée par des sourires d'accomplissement après avoir pêché LA truite de l'été, après avoir remporté la course dans le turbo 6 ou s'être aperçu que la marmite ne fait pas si peur que ça. Mais heureusement, toute l'énergie de nos jeunes nous ne l'avons pas gardée que pour nous, nous en avons fait également profiter les personnes âgées de Sainte-Anne en animant un peu leur jardin, en y ajoutant nos couleurs à l'aide de très jolies décorations faites à la main et avec le cœur. Parlant d'ajouter nos couleurs, sachez que malgré la fin de nos sept semaines passées avec vous, une petite partie de vous tous, de vos couleurs et de nos « insides » va rester gravée dans nos têtes et dans nos cœurs pour encore très longtemps. On va vous le dire une dernière fois la gang, on vous aime, à l'été prochain!

Cam

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges offre à vous tous, jeunes et moins jeunes, des ateliers gratuits pour travailler sur vos projets ou surmonter certaines difficultés en art textile. Aux Ateliers de Lili, il sera aussi possible d'obtenir de l'aide pour utiliser ou entretenir votre machine à coudre.

Qu'il s'agisse de tricot, de tissage, de couture, de broderie, de courtpointe, de crochet ou de toutes autres techniques

traditionnelles ou modernes, venez échanger avec Lili tous les lundis soir dès 19 h.

Contactez Mme Lili au 418 953-5069.

Pour devenir membres de notre Cercle de Fermières dynamiques, contactez Mme Claire Michaud au 418 928-2430 ou venez nous rencontrer le troisième lundi du mois à 19 h 30.

PROGRAMMATION DES LOISIRS AUTOMNE 2019

Début des activités : semaine du 23 septembre 2019, sauf indication contraire
Période d'inscription : du 3 au 12 septembre 2019, sur QIDIGO

Résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges : dès le mardi 3 septembre 2019, 8 h 30
Non-résidents : dès le jeudi 5 septembre 2019, 8 h 30

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Non-résidents :** Les résidents des autres municipalités auront accès aux inscriptions dès le jeudi 5 septembre 2019.
- Réduction :** Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.
- Demande de remboursement :** Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (preuve justificative exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.
- Cours reportés :** Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisés par le responsable du cours.
- Inscription obligatoire :** Pour participer à un cours, vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable.
- Chèques sans provision :** Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.
- Confirmation :** Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. Sinon, présentez-vous à l'endroit, à la date et à l'heure prévus.
- Retour de l'enfant :** Vous avez l'obligation de venir chercher votre enfant à l'heure précise de la fin de son activité, car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.
- Priorité des inscriptions :** Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons les premières inscriptions reçues.
- Important :** Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités. Si une personne dérange et empêche le déroulement naturel d'une activité, un avis lui sera donné. Si elle récidive, elle sera exclue sans aucun remboursement. Nous vous demandons donc votre entière collaboration.

JEUNES

PITOU, APPRENDS-MOI TOUT!

Clientèle : 6 à 12 ans
Jour et heure : jeudi de 15 h 30 à 16 h 30
Ratio : min. 5, max. 16
Durée : 10 semaines
Coût : 110 \$
Lieu : salle polyvalente – gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

THÉÂTRE

(Le cours s'étend sur deux sessions.)

Clientèle : 8 ans et plus
Jour et heures : mardi de 15 h 15 à 16 h 15 et de 16 h 30 à 17 h 30
Ratio par troupe : min. 6, max. 12
Durée : 23 semaines
 Automne : du 24 septembre au 29 octobre
 Hiver : du 18 février au 9 juin
Coût : 140 \$
 pour les deux sessions
Lieu : presbytère



TRICOTE TON FOULARD

Clientèle : 9 ans et plus
Jour et heure : jeudi de 15 h 30 à 16 h 30
Ratio : min. 5, max. 10
Durée : 8 sem. (début des cours le 24 oct.)
Coût : 45 \$
Lieu : hôtel de ville – local des fermières

CUISINE ENFANT CHEF!

Clientèle : 1^{re} à 6^e année
Jour et heure : mercredi de 15 h 30 à 17 h
Ratio : min. 12, max. 18
Durée : 8 semaines
Coût : 70 \$
Lieu : cuisine du presbytère

SCIENCE EN FOLIE

Clientèle :
 3^e et 4^e année : 16 sept. au 28 oct. (congé 14 oct.)
 5^e et 6^e année : 4 nov. au 6 déc. (congé le 18 nov.)
Jour et heure : lundi de 15 h 30 à 16 h 30
Ratio : min. 15, max. 20
Durée : 6 semaines par groupe
Coût : 70 \$
Lieu : salle polyvalente – gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

SOCCER INTÉRIEUR

Clientèle :
 Mercredi : 3^e à 6^e année
 Jeudi : préscolaire, 1^{re} et 2^e année
Jours et heures :
 Mercredi de 15 h 15 à 16 h 30
 Jeudi de 15 h 15 à 16 h 30
Ratio :
 Mercredi : min. 8, max. 16
 Jeudi : min. 12, max. 16
Durée : 10 semaines
Coût : 40 \$
Lieu : gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

ADULTES

CARDIO PLEIN AIR

Clientèle : 18 ans et plus – niveau débutant

Jour et heure : mardi de 17 h 45 à 18 h 45

Ratio : min. 10, max. 20

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : point de rencontre au gymnase de l'école primaire

En cas de mauvais temps, le cours aura lieu à l'intérieur

ESPAGNOL

Clientèle : 18 ans et plus – niveau débutant

Jour et heure : mardi de 19 h à 20 h

Ratio : min. 6, max. 12

Durée : 10 semaines

Coût : 70 \$

Lieu : salle polyvalente – gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



YOGA – CLASSE D'ESSAI

Clientèle : classe réservée aux personnes qui en sont à leur première expérience

Jour et heure : le 9 septembre à 14 h ou le 10 septembre à 19 h 15

Ratio : min. 6, max. 8

Durée : 1 cours

Coût : gratuit

Lieu : salle polyvalente – garage municipal

HATHA YOGA

Clientèle : 18 ans et plus

Jours et heures :

Lundi de 14 h à 15 h (congé le 14 octobre)

Mardi de 18 h à 19 h

Mardi de 19 h 15 à 20 h 15

Mercredi de 14 h 15 à 15 h 15

Ratio : min. 6, max. 8

Durée : 10 sem. (début des cours le 16 sept.)

Coût : 100 \$

Lieu : salle polyvalente – garage municipal

MÉDITATION

Clientèle : 18 ans et plus

Jour et heure : lundi de 9 h à 10 h (congé le 14 octobre)

Ratio : min. 6, max. 10

Durée : 10 semaines

Coût : 80 \$

Lieu : presbytère

POUR TOUS

CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS EN FORÊT, IDENTIFICATION ET DÉGUSTATION

Partez à la recherche de champignons comestibles avec une spécialiste en foresterie et mycologie. Apprenez à identifier ces délicieux champignons et l'art de les apprêter!

Clientèle : résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges

Ratio : max. 25

Date : 22 septembre 2019

Coût : gratuit

ACTIVITÉS AQUATIQUES

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges collabore maintenant avec Québec Natation afin de vous offrir la possibilité de vous inscrire à des cours de natation, de formation ou des cours d'aquaforme. Les cours se dérouleront à différents emplacements, dont la piscine du Cégep Limoilou. L'entente entre la Municipalité et Québec Natation vous permet d'économiser 10 \$ sur les frais d'inscription.

Procédure d'inscription :

1. Téléphoner à Québec Natation (418 687-4045) afin de connaître les différents cours offerts et l'horaire.
2. Confirmer auprès de Québec Natation votre inscription au cours choisi en leur mentionnant que vous êtes citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges.
3. Compléter l'inscription et le paiement auprès de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir le rabais de 10 \$.

IMPORTANT : Pour que l'inscription soit valide, il est nécessaire qu'elle soit faite avant le 13 septembre 2019.

ARÉNA CÔTE-DE-BEAUPRÉ PATINAGE LIBRE

Dès le 15 septembre, l'aréna est ouvert aux patineurs GRATUITEMENT les dimanches de 14 h 15 à 15 h 30, les mardis de 15 h 45 à 17 h et les jeudis de 8 h 15 à 9 h 30.

HOCKEY LIBRE

Dès le 13 septembre, le hockey libre sera de retour pour les joueurs de 16 ans et plus.

Cette activité a lieu tous les vendredis de 16 h à 18 h, au coût de 8 \$.

*Notez que le patinage et le hockey libres sont annulés lors des tournois de hockey ou d'activités spéciales.

UTILISATION DU GYMNASÉ

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1 est accessible à l'ensemble des citoyens. Au cours de l'automne 2019, plusieurs activités organisées par la Municipalité s'y dérouleront. Quelques périodes d'utilisation demeurent toutefois disponibles pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase.

Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie :

- Groupe ou individu non-résident 27 \$/h

- Groupe ou individu résident 20 \$/h

- Individus, groupes ou organismes de loisirs ou communautaires, composés majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou de plus de 65 ans 15 \$/h

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Vous vivez seul ou en famille? Vous êtes en situation de faible revenu et vous désirez participer à des activités de loisirs?

Les villes et municipalités de la Côte-de-Beaupré rendent disponibles **gratuitement** certaines activités* de leur programmation de loisirs pour vous!

Ressources familiales Côte-de-Beaupré
(C8-20, rue de Fatima Est, Beaupré)
est l'intermédiaire pour l'inscription
à ces activités :

**Pour plus d'informations
sur le programme Accès-Loisirs :**
418 657-4821

Pour plus d'informations sur les inscriptions :
Ressources familiales Côte-de-Beaupré
au 418 827-4625

*Ententes particulières possibles



**Tableau de seuil de faible revenu avant
impôt 2018 selon Statistique Canada**

Taille de la famille	Revenu familial
1 personne	25 921 \$
2 personnes	32 270 \$
3 personnes	39 672 \$
4 personnes	48 167 \$
5 personnes	54 630 \$
6 personnes	61 613 \$
7 personnes et plus	68 598 \$

**Preuves de revenus et de résidence
EXIGÉES à l'inscription.**

ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

DESCRIPTION :

L'École de musique Côte-de-Beaupré est un organisme à but non lucratif qui offre des cours aux enfants et aux adultes des huit municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Ces derniers sont dispensés par des professeurs hautement qualifiés et expérimentés.

Les cours offerts à l'École de musique Côte-de-Beaupré abordent tant les aspects théoriques que pratiques. La théorie est enseignée par l'apprentissage d'une pièce musicale permettant ainsi de maintenir l'intérêt des élèves puisque cet objet d'apprentissage est indispensable à la maîtrise d'une œuvre musicale. Afin d'ajouter à la motivation et à la persévérance des élèves et en fonction du niveau atteint, ces derniers sont invités à se produire lors des concerts de décembre et de fin d'année. La participation à ces événements musicaux est volontaire et la décision revient donc à chaque élève.

L'École de musique offre la possibilité de suivre des cours d'une durée de 30, 45 ou 60 minutes. Il est possible de les suivre en duo pour un coût moindre. La session d'automne est d'une durée de 13 semaines et celle d'hiver, de 17 semaines.

COURS OFFERTS : PIANO - GUITARE - CHANT

CLIENTÈLE :

Enfants à partir de 5 ans
Adultes de tout âge

SESSIONS :

Inscription annuelle 30 semaines
(septembre à mai) ou par session (automne/hiver)

Début de la session d'automne :

16 septembre 2019 (13 semaines)

Début de la session d'hiver :

20 janvier 2020 (17 semaines)

Inscription et coût des cours :

ecolemusiquebeaupre.com/inscription.php

LIEU DES COURS :

Beaupré
Ressources familiales
20, rue de Fatima Est, Beaupré

Château-Richer
Espace Culturel Richard-Verreault
177, rue de l'Église, Château-Richer

Saint-Ferréol-les-Neiges
Hôtel de ville
33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges

Contact : info@ecolemusiquebeaupre.com
ou **418 781-6043** ou via **Facebook**



ÊTES-VOUS UNE PERSONNE QUI...

- ☐ Fournit, sans rémunération, du soutien à un aîné?
- ☐ Aide un aîné aux travaux domestiques ou à l'entretien de la maison?
- ☐ Donne des soins personnels à un aîné?
- ☐ Conduit un aîné à ses rendez-vous médicaux?
- ☐ Accompagne un aîné dans ses opérations financières ou gère ses rendez-vous?

Si vous avez coché un ou plusieurs énoncés, vous êtes un

PROCHE AIDANT D'AÎNÉ

Comme proche aidant d'aîné, il est important de prendre soin de vous.

CONTACTEZ-NOUS

Tél : 418 - 827 - 8780
Courriel : info@associationbenevolecb.com
Facebook : [associationbenevolecb](https://www.facebook.com/associationbenevolecb)
Site : www.associationbenevolecb.com
Adresse : 11 025, Boul. Sainte-Anne, Local 7,
Beaupré, GOA 1E0

NOUVEAUX SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Conférences

Sur des sujets touchant les proches aidants d'aînés et animées par des spécialistes



Groupe d'entraide

Rencontres en petit groupe permettant aux proches aidants d'aînés de se réunir régulièrement pour recevoir du soutien.

Soutien individuel

Les proches aidants pourront bénéficier de rencontres individuelles afin de recevoir du soutien.



INSCRIPTION GRATUITE 418-827-8780

Ces services sont rendus possibles grâce au soutien financier de :

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
CAPITALE-NATIONALE
INFO-AÏDANT
1 855 852-7784
LAPPUI.ORG

INVITATION SALON DE LA FADOQ

À l'occasion de la Journée nationale des aînés qui aura lieu en octobre prochain, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est fière d'inviter ses aînés de 55 ans et plus à une journée spécialement organisée pour eux. **Le vendredi 27 septembre prochain**, votre Municipalité vous propose de vous conduire par autobus au Centre de foires ExpoCité de Québec pour participer au Salon de la FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec).

À l'occasion de cette journée, plus de 200 exposants seront sur place pour vous informer sur différents produits et services offerts aux personnes aînées et vous pourrez assister à des conférences sur différents thèmes.

Afin d'agrémenter cette journée, un déjeuner dans un restaurant de notre région précédera cette activité.

Pour vous inscrire, vous devez contacter madame Manon Larouche au 418 826-2253, poste 111, ou à taxation@saintferreollesneiges.qc.ca avant le vendredi 20 septembre prochain. Faites vite, car les places sont limitées.

VOICI L'HORAIRE DE LA JOURNÉE :

- 8 h : Départ de l'autobus de Saint-Ferréol-les-Neiges (stationnement du terrain de balle, au 4054, avenue Royale)
- 8 h 30 : Arrêt dans un restaurant de la région pour le petit déjeuner
- 9 h 30 : Départ en direction du Centre de foires ExpoCité
- 10 h 30 : Arrivée au Salon des aînés
- 15 h : Départ des autobus du Centre de foires ExpoCité et retour vers Saint-Ferréol-les-Neiges
- 15 h 45 : Arrivée à Saint-Ferréol-les-Neiges (stationnement du terrain de balle)

CLUB DE MARCHE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

DESCRIPTION

Le Club a vu le jour en février 2017 et ne cesse de prendre de l'ampleur depuis. Il vise les objectifs suivants : motiver les gens à marcher de façon assidue, améliorer la condition physique de tout un chacun, favoriser le contact avec la nature et la découverte du territoire de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix et, finalement, favoriser les échanges entre les membres.

Clientèle : Le Club regroupe principalement des retraités (environ 80 %), mais accueille également des membres qui sont encore sur le marché du travail.

Horaire : Les marches se font en matinée à compter de 8 h 30 pour la saison estivale de juin à septembre, et à compter de 9 h le reste de l'année, et ce, habituellement du lundi au vendredi inclusivement. Le Club organise aussi quelques randonnées les fins de semaine.

Déroulement des activités : Les randonnées se font sur des sentiers en forêt. Chaque randonnée est dirigée par un organisateur du Club. La distance varie entre 6 et 12 km et la durée est entre 2 et 4 heures. Souvent, nous formons des sous-groupes pour



tenir compte du calibre de nos membres : randonnée courte/longue, intensité rapide/modérée. En hiver, nos randonnées se font en raquettes ou en bottes à crampons lorsque les sentiers sont durcis.

Frais :	Membre individuel	20 \$ / année
	Membre familial	30 \$ / année
	Membre occasionnel	5 \$ / marche

Des droits d'accès sont possibles à certains sites de randonnée.

Inscription : Luc Legendre, président : 418 580-2275 ou clubmarchecotebeaupre@gmail.com

Facebook : @ClubMarcheCoteBeaupre

Blogue : clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca

MISABE

(OU « HOMME GRAND » EN ALGONQUIN)

On le voit marcher d'un grand pas tranquille et efficace jusqu'au poulailler. Il n'a pas d'ancêtres amérindiens, mais sa vie tourne autour de leur mode de vie, du moins en esprit : « ... car on ne va pas vivre dans des tipis! », affirme Claude Leclerc de la ferme Misise, qui signifie « grand oiseau » en algonquin.

Monsieur Leclerc élève des dindons sauvages depuis 2009. Il en a environ 130. Il fait l'élevage complet du dindon : de l'œuf (incubation) à la cuisse confite; un parmi la petite dizaine au Québec. Plusieurs raisons ont motivé son choix : « C'est un bel animal de notre province, un animal sauvage qu'on a le droit d'élever. » Pas trop attachant, c'est plus facile pour lui de le rendre à l'abattoir, car Claude aime les animaux.

Tout ce qui nous entoure est davantage qu'un cadre de vie : *pejikwan*, *n'être qu'un avec son milieu*... Il aime connaître la faune et la flore (sa femme est herboriste), c'est pour lui un savoir pertinent : tourbières, plantes odorantes, espèces comestibles. « Je goûte même si parfois c'est risqué. » C'est ainsi qu'il a choisi le myrique baumier, plus particulièrement la cocotte de l'arbuste, pour aromatiser les poitrines fumées qu'il apprête. Il se rend à Forestville ou au Témiscouata pour le cueillir. Les traditions sont également importantes. D'ailleurs, s'il le pouvait, il préparerait ses dindons à la gastronomie amérindienne, mais il est limité par la réglementation.

Ses implications font qu'il connaît la réglementation, car M. Leclerc, c'est le *grand chef* du Comité agricole de Saint-Ferréol,



le vice-président de l'Union des producteurs agricoles de la Côte-de-Beaupré et le représentant de l'agriculture et de la forêt pour Développement Côte-de-Beaupré; un homme soucieux de l'agriculture locale.

Vous pouvez encore le rencontrer le dimanche au Marché du village; il propose des poitrines fumées au myrique baumier, des cuisses confites au sumac, de la soupe sagamité et des œufs de poules pondeuses et chantecler. Cette poule en particulier parce que c'est une race patrimoniale au Québec; une poule blanche qui aime la neige et nos hivers! Par ailleurs, il a connu Saint-Ferréol-les-Neiges alors que son père avait un chalet près de la rivière Sainte-Anne, dans l'est, et aussi à cause des pique-niques familiaux du dimanche chez Bergeron près du pont. Il s'y est installé avec sa femme et sa fille en 1986.

C'est à l'ombre des grandes épinettes et près de la rivière qu'il s'active avec le privilège de faire ce qu'il souhaite depuis son enfance et en suivant les traces de ceux qui, pour survivre, devaient puiser dans leur environnement avec respect. *Animac!* : *va en suivant ses traces*.

Nynon Lessard



LA MONTAGNE PASSERA DU VERT AU BLANC BIENTÔT!



Les prochaines semaines seront caractérisées par plusieurs changements de couleurs dans le paysage familier de Saint-Ferréol-les-Neiges et c'est le meilleur signe que la saison froide arrive à grands pas.

Si la saison passée a été la meilleure année au niveau des quantités de neige des 10 dernières, ce sont les abonnés de saison qui ont pu en profiter le plus! La seule prévente des abonnements de saison se tiendra cette année du 21 septembre au 14 octobre, et c'est la meilleure façon d'économiser pour votre sport favori. Pour y arriver, visitez le soyezvite.com ou encore passez au service à la clientèle tous les jours de 9 h à 16 h.

C'EST LA RENTRÉE AUX ÉCOLES DE GLISSE!

La prévente s'applique aussi sur les programmes de saison offerts par l'école de glisse du Mont-Sainte-Anne. Celle-ci propose des programmes de 8 à 10 semaines qui débutent en janvier, les samedis et dimanches. Des options sont offertes pour tous les goûts : AM ou PM, ski alpin, planche à neige, concentration bosses, tout-terrain ou autre pour les plus avancés. Du 15 septembre au 1^{er} décembre, il est avantageux de s'inscrire aux programmes de saison : dès le 2 décembre, les tarifs seront majorés de 15 %.

LA GRANDE VIRÉE DES COULEURS

Le festival d'automne incontournable du Mont-Sainte-Anne est de retour cette année avec une programmation pour tous. Des activités pour la famille, les gourmands et bien sûr les sportifs sont au rendez-vous du 21 septembre au 14 octobre. Visitez le site Web pour tous les détails des activités!

27^e FESTIVAL DES POMPIERS DE CHARLEVOIX NOTRE BRIGADE TERMINE 3^e!

À l'occasion de la compétition régionale des pompiers de Charlevoix qui se déroulait à Saint-Hilarion la fin de semaine des 3 et 4 août dernier, notre brigade nous a très bien représentés en terminant au 3^e rang derrière celles de Baie-Saint-Paul et de Saint-Urbain. Bravo à nos représentants : Michaël Simard, Nicolas Martineau et Thomas Bélanger. Deux pompiers de la brigade de la Ville de Beaupré se sont joints à eux. Au total, treize brigades ont participé à cet événement.



LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ SOULIGNE LES MEILLEURES RÉALISATIONS EN PATRIMOINE CULTUREL SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ



Beaupré, le 9 mai 2019 – La MRC de La Côte-de-Beaupré et Développement Côte-de-Beaupré sont fiers de présenter les lauréats de la 8^e édition des Prix du Patrimoine de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches dévoilés le 9 mai à L'Atelier Paré – Économusée de la sculpture sur bois à Sainte-Anne-de-Beaupré.

CATÉGORIE « INTERPRÉTATION ET DIFFUSION »

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

« La Fresque de l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges »

Dans une démarche de revitalisation du cœur de son village, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a fait appel aux peintres muralistes de Sautozieux pour réaliser une fresque monumentale, historique et identitaire, sur les quatre façades extérieures de son église. Unique au Québec, la fresque de l'église a créé un mouvement citoyen de fierté et d'appartenance à son milieu.

CATÉGORIE « PORTEURS DE TRADITION »

Mme Gabrielle Leclerc, directrice de La Grande Ferme – site historique et membre active du Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges

Par son énergie et son dévouement, Mme Gabrielle Leclerc participe au rayonnement du patrimoine de la Côte-de-Beaupré tant professionnellement que personnellement. À travers ses animations au site historique de La Grande Ferme, elle transmet les savoir-faire de la cuisine, de la danse et de la musique traditionnelle. Madame Leclerc contribue également à porter les traditions d'un savoir-faire artisanal en s'impliquant comme fermière au Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges.

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-FERRÉOL

INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE : CATÉCHÈSE

Vous avez des enfants du primaire de 3^e à 6^e année ou des jeunes du secondaire et vous souhaitez qu'ils connaissent Jésus et son Église? Vous désirez aussi célébrer avec eux les sacrements du 1^{er} Pardon, 1^{re} Communion et Confirmation?

Voici une invitation pour vous. Nous vous offrons une démarche à travers des récits bibliques de personnes qui ont fait l'expérience de Dieu dans leur vie.

Bienvenue aux adultes qui veulent se préparer à la Confirmation en vue d'être parrain ou marraine.

**IVC de la Côte de Beaupré
(sur Facebook)**

CHOIX DE 2 DATES

**Mardi 3 septembre 2019 de 18 h à 19 h 30
OU**

Jeudi 5 septembre 2019 de 18 h à 19 h 30

Lieu des rencontres :

MONASTÈRE DES RÉDEMPTORISTES
10018, avenue Royale
Sainte-Anne-de-Beaupré

COÛT pour l'inscription :

40 \$ par enfant

70 \$ pour 2 enfants de la même famille

100 \$ pour 3 enfants de la même famille

Ne pas oublier de fournir une copie du certificat de baptême pour toute nouvelle inscription.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec Mme Sylvie Champagne au 418 827-3782, poste 2155, ou Facebook IVC de la Côte de Beaupré.

NOUVEL HORAIRE DES MESSES DOMINICALES

En juin dernier, nous apprenions que le père Joseph était nommé comme prêtre-vicaire à Saint-Louis-de-Kent au Nouveau-Brunswick.

Aussi, puisqu'il n'y a que deux prêtres pour couvrir les six paroisses de la Côte-de-Beaupré, nous avons dû modifier l'horaire des messes du dimanche. Dès maintenant, la messe à Saint-Ferréol est célébrée tous les deux dimanches. Voici les dates : 8 septembre et 22 septembre, 6 octobre et 20 octobre, ainsi de suite. Pour en savoir davantage sur l'horaire des autres églises, consultez le feuillet paroissial qui est publié chaque semaine.

CÉLÉBRATIONS POUR LES DÉFUNTS DE L'ANNÉE

(de septembre 2018 à août 2019)

Comme le veut la tradition, nous soulignons en septembre les défunts de l'année. Voici les dates de ces célébrations à votre église paroissiale.

Après la messe, nous vous invitons à vous rendre au cimetière pour un temps de recueillement et de prière.

Samedi 7 septembre à 16 h :

Église de Saint-Tite-des-Caps

Dimanche 8 septembre à 9 h :

Église de Beaupré

Dimanche 8 septembre à 10 h 30 :

Église de Saint-Ferréol

Dimanche 15 septembre à 9 h :

Église de Saint-Joachim

Dimanche 15 septembre à 14 h :

Sainte-Anne-de-Beaupré au cimetière

Dimanche 22 septembre à 14 h :

Château-Richer au cimetière

S'IMPLIQUER DANS SA PAROISSE

Une paroisse ne pourrait exister et se développer sans l'apport des compétences et de la disponibilité des nombreux bénévoles. Il est démontré que faire du bénévolat rapporte sur le plan personnel autant, sinon plus, aux personnes impliquées qu'à celles qui reçoivent les services des bénévoles.

Le bénévolat est en grande partie responsable de la bonne marche de l'Église. Si vous désirez vous joindre à l'équipe des bénévoles de votre communauté de Saint-Ferréol, n'hésitez pas à communiquer avec nous. On peut rendre service dans les domaines suivants : lecteurs aux messes, ministres de communion, membre de l'équipe d'animation locale de sa communauté, Saint-Vincent de Paul, catéchètes, pastorale du baptême... et bien d'autres secteurs paroissiaux. Merci à l'avance pour votre soutien et votre collaboration. Si vous souhaitez collaborer avec l'une ou l'autre de ces associations, communiquez avec le père Jacques au 418 827-2885.

ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Partageant la responsabilité de l'équipe pastorale de la paroisse, cette équipe est composée de personnes baptisées non rémunérées dont le service est reconnu par l'archevêque du diocèse de Québec, Mgr Gérald Lacroix.

Cette équipe a besoin présentement de nouveaux membres qui pourront aider vos prêtres à poursuivre leur mission. En ce moment, Mme Émilienne Renaud assure une présence constante dans les différents projets pastoraux, mais il faudrait que d'autres personnes viennent la seconder. Pensez-y et, si vous voulez en savoir plus, venez en parler avec le père Jacques.

Votre équipe pastorale,

Jacques Fortin, prêtre-curé
418 827-2885

Jean-Claude Nadeau
prêtre collaborateur
418 827-2885

Sylvie Champagne
intervenante en pastorale
418 827-3782, poste 2155



CLUB DE LECTURE AUX SOURCES SAISON 2019-2020

Vous aimez lire et souhaiteriez échanger avec d'autres lecteurs vos coups de cœur et découvrir des auteurs d'ici et d'ailleurs? N'hésitez plus! Venez à l'une de nos rencontres et joignez-vous au *Club de lecture Aux Sources*!

Au programme, des lectures inspirantes et variées, des découvertes d'auteurs d'ici et d'ailleurs et l'exploration de genres et d'horizons différents. Dans une ambiance décontractée, soyez libre de participer à des échanges dynamiques, sans prétention, et parfois passionnés. Joignez-vous à notre petit groupe toujours ouvert à ce que la lecture a de plus beau à offrir. C'est un rendez-vous...

Les rencontres du *Club de lecture Aux Sources* se dérouleront de septembre à juin.

VOUS POUVEZ ADHÉRER AU CLUB DE LECTURE À TOUT MOMENT AU COURS DE L'ANNÉE!

NOMBRE DE RENCONTRES :

10 rencontres, relâche en juillet et août 2020

PREMIÈRE RENCONTRE : le 17 septembre 2019

QUAND : les mardis de 14 h à 16 h

OÙ : au presbytère de l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 8

COÛT : quelques achats de livres en format poche sont à prévoir

INSCRIPTION : 2 possibilités

1. En communiquant à l'adresse courriel :
clubdelectureauxsources@gmail.com

2. Sur Qidigo, via le site Web de la programmation
des loisirs de la Municipalité

Bienvenue à toutes et à tous!



BIBLIOTHÈQUE AUX SOURCES



Veillez noter que nous avons repris l'horaire régulier depuis le 3 septembre (voir p. 3).

RAPPEL

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD dont vous avez terminé dans la chute à livres, laquelle se trouve tout juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, au 33, rue de l'Église. Pratique pour rapporter les livres et CD dont le prêt arrive à échéance, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre si possible chaque lot dans un sac.

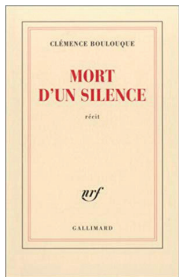
Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au 418 826-3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter!

Le service **Muséo** reprend à compter du 1^{er} octobre. Rappelons que le service Muséo permet aux abonnés d'emprunter un laissez-passer valide pour deux adultes et deux enfants, pendant une semaine, obtenant ainsi accès à un des musées participants.

La plateforme **Zinio** est toujours offerte aux abonnés. Elle permet de lire des magazines directement sur votre tablette. Rendez-vous au www.mabibliotheque.ca/capitale-nationale-et-chaudiere-appalaches et cliquez sur l'onglet Ressources numériques, puis sur Zinio. Vous y trouverez un tutoriel en format PDF. Il vous faut bien sûr avoir en main votre carte d'abonné de la bibliothèque.

SUGGESTIONS DE LECTURE

**BOULOUQUE, CLÉMENCE :
MORT D'UN SILENCE**

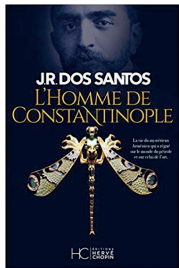
« Je suis la fille du juge Boulouque, du terrorisme, du milieu des années quatre-vingts, des attentats parisiens. Et je suis orpheline de tout cela.

Personne ne se souvient de mon père et la vague d'attentats des années quatre-vingts à Paris se confond avec celles qui ont suivi – c'est après tout le destin des vagues de se retirer.

C'était aussi le sien.

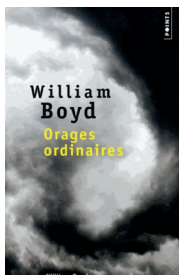
Je suis la petite fille qui a connu les menaces de mort et les gardes du corps autour de sa dixième année – les campagnes de presse, les phrases assassines.

J'avais treize ans lorsque mon père a tiré, le 13 décembre 1990. Tiré sur lui, cette nuit-là. Et sur nos vies. »

**DOS SANTOS, J. R. :
L'HOMME DE CONSTANTINOPLE**

« Quelle est cette force qui peut porter un homme jusqu'aux sommets du pouvoir ? Comment un jeune Arménien, né peu avant le déclin de l'Empire ottoman et les prémices du génocide, a-t-il pu devenir l'homme le plus riche du monde, régnant sur le monde naissant du pétrole pendant plus d'un demi-siècle ? Et pour quelle raison cet homme d'affaires intraitable, surnommé «Monsieur 5 %», devient-il le plus grand collectionneur d'art de tous les temps ?

Alors qu'il est sur le point de rendre l'âme, c'est à son fils que ce multimillionnaire si secret va tenter d'expliquer ce qui l'a toujours fait avancer. Cette question qui l'a poursuivi toute sa vie et qu'il pose une dernière fois : «Qu'est-ce que la beauté ?». »

**BOYD, WILLIAM :
ORAGES ORDINAIRES**

« Par un pur hasard, Adam Kindred, jeune climatologue spécialiste des nuages, se retrouve dépouillé en quelques heures de tout ce qu'il tenait pour acquis: sa carrière, sa réputation, ses cartes de crédit, son passeport, son portable, et même ses vêtements, soit tous les signes extérieurs de son identité humaine. Une succession de terrifiantes coïncidences fait de lui l'auteur tout désigné d'un meurtre... »

LITTÉRATURE JEUNESSE

**BROOKS, BEN :
HISTOIRES POUR GARÇONS QUI
VEULENT CHANGER LE MONDE :**

Destins d'hommes géniaux qui ont fait la différence sans tuer de dragons

« Récits biographiques de cent hommes qui ont changé le monde en montrant de la compassion, de la générosité et de la confiance en soi, de Galilée à Louis Armstrong en passant par Nelson Mandela et Arthur Rimbaud, loin des clichés de la masculinité propagés par la plupart des livres pour enfants. »

COSSU, BRICE : FRNCK

« Quand un orphelin de 13 ans part à la recherche de ses parents et se retrouve en pleine préhistoire, forcément, il doit tout faire : inventer le feu, le savon, les voyelles et tenter de survivre parmi des bestioles monstrueuses et des brutes épaisses...

«Frnck», c'est de la grande aventure humoristique avec une vraie réflexion sur la modernité et l'humanité. »

Nous avons les tomes 3 et 4 à la bibliothèque.

**MARAZANO :
YIN ET LE DRAGON**

« Shanghai 1937. L'armée impériale japonaise a fait main basse sur une large partie de la côte chinoise. En ces temps de tristesse, la menace de l'antique prophétie plane, celle de l'invincible dragon noir Gongong qui doit venir anéantir les hommes quand le désespoir et la haine régneront. Yin, petite fille d'une dizaine d'années est élevée par son grand-père pêcheur, Liu. Un soir, alors que Liu sort en mer, Yin se faufile sur le bateau. Soudain une bête puissante se débat dans ses filets : un dragon d'or, blessé, que Yin convainc son grand-père de cacher et de soigner... »



**Vous trouverez sur nos rayons plus de
10 000 titres. Venez faire votre tour.**

**L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES
DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS
SOUSHAITE LA BIENVENUE!**

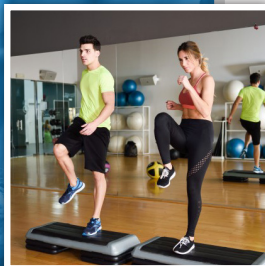




COLLECTE DE SANG

Le mercredi 14 août dernier avait lieu une collecte de sang sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Au total, 37 personnes ont généreusement donné de leur sang et de leur temps. L'objectif était de 35 donateurs. Je tiens à remercier les bénévoles qui ont fait de cette collecte une réussite.

Martin Pouliot



INSCRIPTION AUX LOISIRS

AUTOMNE 2019

Période d'inscription du 3 au 12 septembre 2019.

RÉSIDENTS DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Dès le 3 septembre 2019, 8 h 30, sur Qidigo

NON-RÉSIDENTS

Dès le 5 septembre 2019, 8 h 30, sur Qidigo

TOUS LES DÉTAILS EN PAGE 13



La prochaine parution du journal
Le Sommet se fera en décembre.

Vous avez des commentaires ou des suggestions ?
Écrivez-nous à info@saintferreollesneiges.qc.ca